

Suzanne Morin

LA FISCALITÉ SIMPLIFIÉE

RECUEIL DE CAS

Contenu des cas



2021

 **LE GROUPE HOUDÉS**
CONCEPTEUR DE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

CAS 1

LISON TREMBLAY ET GABRIELLE MALTAIS

**Veuve
habitant avec
sa mère qui
est à sa
charge**

- Sécurité de la vieillesse
- Supplément du revenu garanti
- Prestation de la RRQ
- Autres pensions et pensions de retraite
- Gain en capital imposable
- Frais financiers
- Perte en capital à reporter
- Montant en raison de l'âge
- Montant pour revenu de pension
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Report de dons de charité
- Contribution au service de santé
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Crédit pour aidant naturel
- Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge
- Montant admissible des frais médicaux pour d'autres personnes à charge
- Crédit d'impôt pour soutien aux aînés

CAS 2

AMANDINE TALBOT ET BENJAMIN BINET

**Couple dont
une personne
exploite une
entreprise à la
maison**

- Revenus d'entreprise
- Revenus d'emploi
- Utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise
- Déduction pour REER
- RAP
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Crédit pour fonds de travailleurs
- Contribution aux services de santé
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Crédit pour activités des enfants
- Acomptes provisionnels

CAS 3

SERGE LEGROS ET SOLANGE PETIT

Couple dont un des membres est vendeur à commission et l'autre est aux études à temps plein

- Revenus d'emploi
- Revenus de commissions
- Frais de garde d'enfants
- Dépenses d'emploi
- Montants transférés d'une personne à charge
- Frais de scolarités
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Cotisation à l'assurance médicaments une partie de l'année
- Détenteurs d'une assurance maladie et médicaments privée une partie de l'année
- Remboursement TPS/TVH
- Crédit impôt pour activité des enfants

CAS 4

NATHALIE LALUMIÈRE

Mère célibataire, monoparentale

Enfants mineurs à charge

- Revenus d'emploi
- Pension alimentaire
- Gain en capital imposable
- Déduction pour REER
- Options d'achat de titres
- Montant pour personne à charge admissible
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Report de dons de charité à une année subséquente
- Crédit à un fonds de travailleurs
- Crédit pour activités des enfants
- Détentrices d'une assurance maladie et médicaments privée toute l'année

CAS 5

ISABELLE KENTY

**Mère
célibataire,
monoparentale**

**Enfants majeurs
et mineurs à
charge**

- Revenus d'emploi
- Déduction pour REER
- Frais de garde d'enfants
- Montant pour personne à charge admissible
- Frais de scolarité
- Transfert de frais de scolarité
- Intérêts sur prêts étudiants
- Dons de charité
- Crédit à un fonds de travailleurs
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Crédit pour activités des enfants

CAS 6

MARTIN LEPIRE ET MARIE HUDON

**Couple
habitant une
région
éloignée**

- Revenus d'emploi
- Déduction pour REER
- RAP
- Déduction pour habitant de régions éloignées
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Détenteurs d'une assurance maladie et médicaments privée toute l'année

CAS 7

JOS LAVERDURE

Célibataire

Occupe un emploi saisonnier

- Revenus d'emploi
- Revenu de l'assurance emploi
- Revenu de la CNESST
- Revenus de location
- Pension alimentaire
- Dépenses d'emploi
- Montant pour personne vivant seule
- Montant pour
- Frais médicaux
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Remboursement TPS/TVH
-

CAS 8

LÉON PROVENCHER ET LOLA PIQUETTE

Couple de retraités habitant une résidence pour aînés

- Sécurité de la vieillesse
- Supplément du revenu garanti
- Prestation du RRQ
- Autres pensions
- Montant de pension fractionné
- Montant en raison de l'âge
- Montant pour conjoint
- Montant pour pension
- Montants transférés d'une personne à charge
- Crédits transférés du conjoint (Québec)
- Cotisation aux services de santé
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés

CAS 9

ADRIEN SOUCIS ET ROBERTE SANCHAGRIN

Couple dont un membre est consultant à son compte et l'autre ne travaille pas en raison de son état de santé

- Intérêts et autres revenus de placements
- Revenus de dividendes
- Partage des revenus de dividendes entre conjoints
- Revenus d'entreprise
- Frais d'utilisation de la résidence aux fins de l'entreprise
- Montant canadien pour aidants naturels pour époux
- Montants transférés de l'époux
- Montant pour déficience
- Crédits transférés du conjoint (Québec)
- Frais médicaux
- Contribution aux services de santé
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Acomptes provisionnels

CAS 10

MOMO BALI

Nouvel arrivant au Canada

Conjoint qui habite dans un autre pays

- Revenus d'emploi
- Montant pour conjoint
- Cotisation à l'assurance médicaments
- Crédit d'impôt pour la prime au travail

CAS 11

MAX PETIQUAY ET PAULETTE LABELLE

Couple dont un des membres est un Indien inscrit

Enfants mineurs et majeurs à charge

- Revenus d'emploi gagnés sur une réserve
- Revenus d'emploi gagnés hors réserve
- Prestation d'assurance emploi
- Intérêts et autres revenus de placements
- Frais de scolarité
- Transfert des frais de scolarité
- Cotisation à l'assurance médicaments

CAS 12

EVA LANGLAIS

PAGE 79

Célibataire résidant au Québec et travaillant en Ontario

- Revenus d'emploi gagnés dans une autre province
- Frais médicaux payés hors Québec
- Frais de scolarité
- Report de frais de scolarité
- Cotisation à l'assurance médicaments

CAS SYNTHÈSE

GILDOR TREMBLAY ET CÉLINE TRUCHON

Famille reconstituée

Enfants mineurs et majeurs à charge

Un des membres est médecin et l'autre est vendeur à commissions

- Revenus d'emploi
- Gain en capital
- Revenus d'entreprise
- Déduction pour REER
- RAP
- Frais de garde d'enfants
- Dépenses d'emploi
- Pertes en capital d'autres années
- Montant pour aidants familiaux
- Montant pour personnes à charge et montant transféré par un enfant majeur aux études postsecondaires
- Frais d'adoption
- Montant pour personnes handicapées transféré d'une personne à charge
- Frais de scolarité transférés d'un enfant
- Frais médicaux
- Dons de charité
- Cotisation aux services de santé
- Détenteurs d'une assurance maladie et médicaments privée toute l'année
- Remboursement TPS/TVH
- Acomptes provisionnels